

CREDIT AGRICOLE S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2026 – 49^{ème} résolution

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

Forvis Mazars
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret
S.A. au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2026 - résolution n°49

Aux actionnaires de la société Crédit Agricole S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des bénéficiaires ou catégories de bénéficiaires que le conseil d'administration déterminera parmi les membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux éligibles, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 0,75 % du capital social au jour de la décision d'attribution du conseil d'administration ; étant précisé que le nombre total d'actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux de votre société ne pourra représenter plus de 0,1 % du capital social au jour de la décision d'attribution du conseil d'administration.

Votre conseil d'administration vous précise que :

- l'attribution définitive des actions attribuées gratuitement sera notamment soumise en totalité à l'atteinte de conditions de performance fixées par lui-même ;
- la présente autorisation se substituera à (i) celle donnée par l'assemblée générale réunie le 17 mai 2023 aux termes de sa trentième résolution ; et (ii) celle donnée par l'assemblée générale réunie le 14 mai 2025 aux termes de sa trente-troisième résolution pour la partie concernant les bénéficiaires qui sont des dirigeants mandataires sociaux de la société.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à compter du jour de la présente assemblée, à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

CREDIT AGRICOLE S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2026 – 49^{ème} résolution

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Levallois-Perret, le 28 avril 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Digitally signed by
Bara Naija
Signé par : Bara Naija
Heure de signature : 28 avril 2026 | 14:10 CEST
DocuSign O: PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, OU: 0002 872006483
C: FR
Émetteur : CertEurope eID User
CE2D4AAD06D841828F8988064E943883

Bara Naija

Forvis Mazars SA

Digitally signed by
Hervé Hélias
Signé par : Hervé HELIAS
Heure de signature : 28 avril 2026 | 11:57 CEST
DocuSign O: FORVIS MAZARS SA, OU: 0002 784824153
C: FR
Émetteur : CertEurope eID User
9A3DEE6F457F4FEB8CD7FB5A1E2D1A7A

Hervé Hélias

Digitally signed by
Jean Latorzeff
Signé par : JEAN LATORZEFF
Heure de signature : 28 avril 2026 | 12:40 CEST
DocuSign O: FORVIS MAZARS SA, OU: 0002 784824153
C: FR
Émetteur : CertEurope eID User
334DFCBB0CA14630B9F91480010B6516

Jean Latorzeff